





# Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2017/0083(NLE)
Procédure terminée	
<p>Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole</p> <p>Voir aussi <a href="#">1996/0151(AVC)</a></p> <p>Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.04.06 Relations avec les pays d'Asie centrale</p> <p>Zone géographique Ouzbékistan</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AFET</b> Affaires étrangères	 <a href="#">RADOŠ Jozo</a> Rapporteur(e) fictif/fictive  <a href="#">KUKAN Eduard</a>  <a href="#">BENIFEI Brando</a>	27/11/2017
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>DEVE</b> Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>INTA</b> Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne			

Événements clés			
24/04/2017	Document préparatoire	<a href="#">COM(2017)0187</a>	
30/05/2017	Publication de la proposition législative	<a href="#">09021/2017</a>	Résumé
11/09/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/03/2018	Vote en commission		
26/03/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0104/2018</a>	Résumé

03/05/2018	Résultat du vote au parlement		
03/05/2018	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0191/2018</a>	Résumé
21/06/2018	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
21/06/2018	Fin de la procédure au Parlement		
23/08/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

### Informations techniques

Référence de procédure	2017/0083(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi <a href="#">1996/0151(AVC)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/09807

### Portail de documentation

Document annexé à la procédure	<a href="#">COM(2017)0186</a>	24/04/2017	EC	
Document annexé à la procédure	<a href="#">COM(2017)0190</a>	24/04/2017	EC	
Document préparatoire	<a href="#">COM(2017)0187</a>	24/04/2017	EC	
Document de base législatif	<a href="#">09021/2017</a>	30/05/2017	CSL	Résumé
Document annexé à la procédure	<a href="#">09079/2017</a>	30/05/2017	CSL	
Document annexé à la procédure	<a href="#">09191/2017</a>	30/05/2017	CSL	
Projet de rapport de la commission	<a href="#">PE615.499</a>	23/01/2018	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0104/2018</a>	26/03/2018	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">T8-0191/2018</a>	03/05/2018	EP	Résumé

### Acte final

[Décision 2018/1194](#)  
[JO L 214 23.08.2018, p. 0001](#) Résumé

## Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF: approuver la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ: Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN: le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE: conformément à une décision du Conseil, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Le protocole devrait maintenant être approuvé au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU: le projet du Conseil concerne l'approbation, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE.

Pour ce qui est des questions relevant de la compétence de la Communauté européenne de l'énergie atomique, la conclusion du protocole fait l'objet d'une procédure distincte.

## Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

---

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Jozo RADO (ADLE, HR) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé au Parlement européen de donner son approbation à la conclusion du protocole.

## Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

---

Le Parlement européen a adopté par 519 voix pour, 56 contre et 61 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen a donné son approbation à la conclusion du protocole.

## Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

---

OBJECTIF: approuver, au nom de l'Union, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision (UE) 2018/1194 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU: le Conseil a décidé d'approuver, au nom de l'Union européenne, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

L'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, a été signé le 21 juin 1996 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen du protocole à ces accords. Le protocole à l'accord de partenariat et de coopération visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé le 17 juillet 2017, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 21.6.2018.